



## **Le Synode de l'Église russe a exprimé sa profonde affliction des actes anti-canoniques du patriarche Théodore d'Alexandrie, entré en communion avec les schismatiques**

Le 26 décembre 2019, pendant sa réunion, le Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe a étudié les conséquences de la reconnaissance de la structure schismatique fonctionnant en Ukraine par le primat du Patriarcat d'Alexandrie. Le 8 novembre, au cours d'une Divine liturgie célébrée au Caire le 8 novembre, le patriarche Théodore avait fait mémoire du chef du groupe schismatique ukrainien au moment de la commémoration des primats des Églises orthodoxes autocéphales, à la Grande entrée, avant d'annoncer officiellement qu'il reconnaissait cette structure non-canonique.

Le Synode de l'Église russe a exprimé « sa profonde affliction des actes anticanoniques du patriarche Théodore d'Alexandrie, entré en communion avec les schismatiques ».

Il a été souligné que la décision du patriarche Théodore d'Alexandrie sur la reconnaissance des schismatiques ukrainiens contredisait les fréquentes déclarations de Sa Béatitude, lequel avait répété à plusieurs reprises son soutien l'Église orthodoxe ukrainienne canonique et à son primat, le métropolite Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine. Il s'agit notamment de déclarations faites pendant sa dernière visite à l'Église orthodoxe ukrainienne, du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2018, trois semaines après l'intervention du Patriarcat de Constantinople en Ukraine par la nomination d'un « exarque » à Kiev.

Il a aussi été remarqué que la décision de reconnaître la structure canonique en Ukraine n'a pas été adoptée lors de la réunion du Saint-Synode du Patriarcat d'Alexandrie des 7-9 octobre, n'a pas non plus été portée au vote des hiérarques et, par conséquent, n'a pas caractère collégial : il s'agit d'une décision prise personnellement par le primat de cette Église.

Le Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe a confirmé l'impossibilité de commémorer le nom du patriarche Théodore d'Alexandrie dans les dyptiques, et de rester en communion de prière et eucharistique avec lui.

Dans le même temps, l'Église orthodoxe russe reste en communion avec les hiérarques de l'Église orthodoxe d'Alexandrie, en dehors de ceux qui ont soutenu ou qui soutiendront à l'avenir la légalisation du schisme ukrainien.

Conformément aux décisions prises pendant la réunion du Synode, la représentation du Patriarcat d'Alexandrie auprès du Patriarcat de Moscou cesse son activité, la représentation du patriarche de Moscou et de toute la Russie auprès du patriarche d'Alexandrie devient paroisse de l'Église orthodoxe russe au Caire. Les paroisses de l'Église orthodoxe russe situées sur le continent africain quittent la juridiction du Patriarcat d'Alexandrie, et acquièrent le statut de stavropégies.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/45794/>